

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR GERANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT les ANNONCES : A ROUBAIX, chez LES ROGEEUX du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Boghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier, 4, Cio place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 03. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 25 NOVEMBRE 1872

BOURSE DE PARIS	
DU 23 NOVEMBRE	
3 0/0	53 10
4 1/2	75 50
Emprunt 1872	86 50
DU 25 NOVEMBRE	
3 0/0	52 85
4 1/2	75 75
Emprunt 1872	85 65

Chronique politique

La situation reste toujours grave. M. Thiers a été devant la commission Kerdrel: il ne paraît pas avoir donné des gages suffisants pour qu'on puisse encore espérer un arrangement convenable. Il fait effort pour esquiver la question; pour éluder les garanties conservatrices qu'on lui demande, et les garanties parlementaires qui peuvent nous préserver de nouvelles crises. Il se prête, nous croyons le savoir, à un compromis boiteux, à un replatrage éphémère, pour mieux travailler et avec une énergie nouvelle à la dissolution qui sera désormais son objectif unique, s'il reste au pouvoir.

Comme nous l'avons dit, c'est M. Batié, membre du centre droit, qui a été nommé rapporteur de la commission Kerdrel, par 9 voix contre 6.

Si nous en croyons une dépêche de ce matin de l'Agence Havas, ce choix aurait vivement mécontenté M. Thiers.

Nous ne voulons rien dire, aujourd'hui du moins, de la discussion qui vient d'avoir lieu sur les biens des princes d'Orléans. La Droite a été chevaleresque. Peut-on en dire autant des princes? Nous préférons les voir moins occupés de leur fortune, si injuste qu'ait été la spoliation, que de répondre par une parole définitive et par des actes concluants à M. Thiers, qui avait déjà dit faussement et qui a répété à l'avant: il y a trois dynasties.

Le Journal officiel a repris aujourd'hui la publication du tableau du rendement des impôts pendant le dernier trimestre et la comparaison des produits des neuf premiers mois de cette année avec les évaluations votées au budget de l'exercice 1872.

Les huit douzièmes échus au 30 septembre représentaient 401,249,000 fr. Les recouvrements s'étant élevés à 427,118,000.

Ils dépassent par conséquent les douzièmes échus de 25,869,000 fr. La diminution totale sur les évaluations pendant les neuf premiers mois est de 132,187,000 fr., soit 45 millions pour les anciens impôts, et 86 millions sur les impôts nouveaux.

L'agitation républicaine continue dans le Midi de l'Espagne; des bandes de fédéraux parcourent les environs de Arcos de la Frontera et de Medina Sidonia, les provinces de Valence et de l'Estremadure.

Dans la Catalogne, la résistance à la conscription devient de plus en plus vive: d'autre part, les carlistes ont coupé hier encore le télégraphe entre Barcelone et Saragosse. La situation, au dire de tous les journaux de la Péninsule, est plus critique que jamais, est nul n'espère plus que le gouvernement actuel en vienne à bout.

Voici une lettre de M. le duc d'Audiffret-Pasquier qui a paru dans le Français d'aujourd'hui:

Monsieur le rédacteur en chef, Plusieurs journaux ont publié de prétendus comptes rendus des séances de la commission chargée d'examiner la proposition de Audren de Kerdel. Ces récits manquent d'authenticité, puisque les commissaires se sont engagés sur l'honneur à tenir leurs délibérations secrètes. Quel que soit leur auteur, ils sont faux parce qu'ils sont incomplets. Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués. Le président de la commission, D'AUDIFFRET-PASQUIER.

L'INTERNATIONALE.

Nous empruntons à Bee Hive, organe officiel des Trades-Unions anglaises, un article qui fera connaître la manière dont le dernier congrès de l'Internationale est jugé par les ouvriers de la

Grande-Bretagne. Cet article peut être considéré comme une rupture définitive entre les sociétés ouvrières d'Angleterre et l'Internationale:

La question de l'Internationale intéresse la politique de divers gouvernements d'Europe. Les ouvriers du monde entier ont des intérêts communs et devraient, pour cette raison, si la chose était possible, avoir une commune pensée en ce qui touche ces intérêts. La recherche des moyens d'amener une entente, ou l'établissement d'un organe autorisé pour l'échange et la comparaison des idées entre les ouvriers, est actuellement une question sérieuse.

Cela ne saurait être possible en amenant les Français, les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Danois, les Suédois, les Américains et les Anglais, uniquement à exprimer leur commune haine de ceux qui les oppriment. La raison et non la passion est le lien par lequel ils doivent être unis, et les principes pratiques applicables à la vie quotidienne fourniraient les sujets de discussion pour les réunions de leurs délégués.

Si les hommes appartenant à la Société internationale représentaient tous les rangs et classes, leurs discussions comprendraient tous les sujets de politique générale ayant rapport avec le bien-être des nations.

Le congrès de La Haye n'était pas composé d'hommes de ce genre; la liste des délégués ne contient le nom d'aucun homme connu comme un grand penseur. Il est possible qu'il y ait eu à ce congrès des hommes d'intelligence et d'activité, voulant faire tout le bien en leur pouvoir, mais il n'y avait aucune personne qui puisse être considérée comme représentant un grand principe, une pensée vitale, ni qui, en aucune matière, sur la route du progrès, soit reconnu comme un meneur leader influent. Si au contraire, les membres de la Société internationale ne représentent pas les nations en général, si leur objet est uniquement la défense des intérêts de la classe ouvrière, leurs discussions auraient dû être soigneusement renfermées dans l'élucidation et l'affirmation des idées relatives à l'intérêt des travailleurs. Ils auraient également compté parmi eux des hommes reconnus comme chefs parmi les ouvriers, représentant une force qui comptent pour quelque chose dans le grand combat de principes pour lequel les hommes généreux espèrent conquérir la liberté du monde. Sous ce rapport, la liste des membres du congrès de La Haye est aussi pauvre que dans le cas précédent.

Nous avons vainement cherché parmi les noms des délégués anglais, des hommes pouvant être désignés comme représentant d'une façon sérieuse un aspect quelconque de la pensée anglaise, ou quelque groupe connu d'ouvriers anglais. Il n'y avait là que des personnalités n'appartenant à aucun groupe, sans influence d'aucune sorte. Nous ne voulons pas dire que le nom d'aucun des hommes présents au congrès de l'Internationale n'ait jamais été prononcé précédemment; nous tenons seulement à affirmer qu'aucun d'eux ne serait accepté par un groupe important de l'Angleterre comme délégué et comme exprimant sa pensée. Ils ne représentaient aucune de nos grandes associations ouvrières, ni même aucune collectivité d'Anglais, appartenant à n'importe quelle condition sociale, formée pour la propagande d'une idée ou la défense d'un intérêt quelconque de la masse industrielle de notre peuple.

Pour quelle raison, demanderons-nous, une pareille société peut-elle être appelée Internationale, puisqu'elle ne représente ni une grande idée, ni une idée de conduite populaire, ni un grand mouvement en rapport avec aucune demande populaire?

Quelques hommes bienveillants parmi nous se seraient réjouis si le congrès de La Haye avait prouvé que les ouvriers sont capables de discuter d'importantes questions. On ne s'est pas occupé de semblables sujets, et pour cette raison, l'assemblée, au lieu d'être utile, n'a produit que du mal.

Donc, en premier lieu, pour les raisons que nous venons de donner, cette assemblée, considérée au double point de vue national ou international a été une supercherie. Nous savions même par les rapports les plus favorables donnés au public, que les délégués avaient laissé derrière eux des querelles locales, nous savions aussi qu'à peine arrivés, ils sont entrés dans un tumulte général qui a duré jusqu'à la fin du congrès.

Cela nous le savions, mais ce que nous ne savions pas c'est qu'ils eussent engagé, qu'ils eussent même aucun pouvoir pour engager le peuple de leurs diverses nations, à une action combinée, et d'après des principes de progrès déterminés. Nous savons également qu'ils n'avaient pas confiance les uns dans les autres, et ne se regardaient pas mutuellement comme d'honnêtes politiciens, des craintes d'espionnage et de trahison troublaient l'esprit d'un nombre considérable. Que de semblables soupçons aient existé dans une assemblée dont les ouvriers anglais formaient partie, cela est à dire; une

lorsque cela devient un motif de délibération à huis clos, les gouvernements doivent naturellement s'inquiéter et prendre des mesures pour savoir ce qui s'est passé. Dans ce cas, les soupçons irritants qui ont été si énergiquement exprimés sont faciles à comprendre.

Une des plus regrettables conséquences d'une pareille réunion est de fournir des arguments aux ennemis du progrès. Une assemblée dans laquelle on se querelle au lieu de délibérer avec calme, d'ardents patriotes dévoués à la délivrance de l'humanité, discutant si leurs cotisations doivent être d'un penny par mois ou d'un penny par an, donne un spectacle propre à attirer la raillerie sur ceux qui sont anxieux de voir s'effectuer un bon et libéral travail. Mais la presse gouvernementale ne tenait pas à ridiculiser une semblable faiblesse. La politique des gouvernements est d'une autre nature. Ils exagèrent le pouvoir de l'Internationale, parce qu'ils désirent augmenter les craintes et les alarmes des personnes timides. Les despotes ne peuvent qu'être réjouis d'une conduite qui travestit les principes de liberté et jette le discrédit sur tout mouvement pratiqué en faveur de la liberté humaine en principe et en action.

Ils trouvent dans ces assemblées de moyens de justification de tout ce qu'ils peuvent faire pour entraver la marche de la pensée moderne. Personne — pas même M. Karl Marx — ne connaît mieux que les trois empereurs, réunis en conclave, combien l'Internationale est divisée, faible et impuissante; combien peu elle a d'influence sur les ouvriers de l'Europe et spécialement de la Grande-Bretagne où la liberté de parole étouffe ses offensives extravagantes de pensée.

Dans l'intérêt du progrès libéral, le transfert du quartier général de cette association à New-York est une chose heureuse; ses excentricités y seront moins étranges et moins dangereuses qu'en Europe. Le libre peuple et le libre gouvernement de la grande république rendront ses extravagances de pensée inoffensives, en permettant aux hommes qui le composent de se fatiguer de leur propre et ridicule folie.

Ils seront là-bas sujets de pitié ou d'amusement, et ils sont une cause de discrédit et de mépris. Nos ouvriers ont besoin pour l'amélioration de leur condition sociale et politique, d'un travail sérieux et honnête accompli au grand jour; rien autre ne peut leur être utile. D'absurdes exagérations, qui servent seulement les sinistres intérêts des despotes sont choses à éviter. Nous n'avons ni le temps ni l'inclination pour jouer à cache-cache avec les gouvernements réactionnaires de l'Europe. Notre travail, comme peuple, en faveur du progrès social et politique, doit être honnête et public. L'avantage que nous en retirons, c'est la pacifique amélioration des lois et des usages de la société. Nous pensons mieux réussir en mettant tout le monde dans notre confiance, ainsi nous trouvons des auxiliaires parmi tous les amis d'une impartiale justice et d'une rationnelle liberté.

En préconisant cette manière de procéder, nous ne désirons pas voir les internationaux privés en aucune façon de leur droits d'extravagance. Nous désirons simplement établir comme une vérité absolue que quelque pouvoir qu'ils puissent obtenir ailleurs, en Angleterre, soit comme individus, soit comme société, ils sont impuissants, un épouvantail pour les autres et un embarras pour eux-mêmes. Depuis que les délégués anglais sont revenus de La Haye, ils ont répudié Karl Marx et érigé une nouvelle Internationale. Nous n'avons aucune inclination à nous interposer entre les parties, nous considérons simplement comme dérisoire que l'action du parti libéral en Angleterre puisse être entravée par des hommes incapables d'apprécier les véritables idées internationales et de se conduire entre eux, d'après les principes qu'ils disent admirer et défendre.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

BREVET D'INVENTION.

Nous donnons sous ce titre et sans discussion l'analyse des brevets de nature à intéresser nos lecteurs:

Machine à battre l'alfa.

L'appareil breveté par M. Dolombi se compose, en principe, d'un cylindre horizontal en cuivre qui porte des cannelures arrondies plus ou moins larges selon la grosseur de l'alfa. Au-dessus un plateau également horizontal et muni de cannelures en cuivre se trouve pressé contre le cylindre et chemine alternativement de gauche à droite, de droite à gauche pour former râpe. La pression du plateau contre le cylindre est assurée au moyen de planches en caoutchouc qui sont ressort.

Système de montage.

M. Ballot remplace les poids qui actionnent les lames dans le tissage des petits draps de Sedan par deux rouleaux horizontaux superposés dans un cadre ou bâti en bois. Le rouleau supérieur présente deux diamètres différents sur la longueur et chaque partie correspond à un tirant en cuir qui agit sur l'une des six lames du remise. Ce même rouleau, en montant et en descendant, tourne sur lui-même et entraîne à l'aide de courroies placées aux extrémités le rouleau inférieur. Celui-ci, à son tour, porte quatre tirants en cuir qui sont fixés en des points de diamètre différent, afin de produire la levée des lames deux par deux.

Métiers à tisser.

M. Veillet revendique la propriété d'un certain nombre de perfectionnements destinés à simplifier les divers mouvements. Les transmissions sont prises aussi directement que possible sur un seul arbre moteur; les organes reportés à l'extérieur du métier se trouvent indépendants les uns des autres, de façon à ce que l'ouvrier le moins exercé puisse régler la pièce qui est défectueuse sans toucher aux autres; tous les cordages ou lanières sont supprimés; les seuls ressorts conservés par l'inventeur servent au rappel des pièces après qu'elles ont fonctionné. Enfin, la tension de la chaîne est réglée par un appareil qui mérite une mention spéciale. Sur l'arbre de l'ensouple qui porte les fils de la chaîne, est monté, d'un bout, un tambour fermé et garni de cloisons dirigées suivant les rayons dans les plans passant par l'axe, les uns s touchant à la circonférence, les autres vers le moyeu, croisant légèrement les premières et laissant un intervalle entre le moyeu et les extrémités centrales. Une certaine quantité de grenaille est introduite dans le tambour. A la faveur du mouvement imprimé au métier, la grenaille est remontée par les palettes et en arrivant à une certaine hauteur s'écoule dans les compartiments inférieurs par l'intervalle laissé libre autour du moyeu. Le tambour étant symétrique, la position de la grenaille est toujours la même et devient un contre poids constant qui tient non-seulement la chaîne tendue, mais encore la force à s'enrouler quand par l'effet de l'ouverture des fils ou de toute autre cause, elle s'allonge de petites quantités.

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE.

Selon l'exemple donné par les municipalités ultra-radicales de Bordeaux et de quelques autres villes, vingt-six conseillers de Roubaix viennent de signer une adresse à M. Thiers. Nous avons reproduit hier ce morceau dont le texte avait été envoyé au journal le plus foncé de notre département. Il est rédigé selon la formule... c'est-à-dire qu'on y félicite le chef du pouvoir «d'avoir affirmé hautement la République comme étant le gouvernement légal de la France» et qu'on l'engage à triompher «des intrigues monarchistes». En bon français, on demande à M. Thiers d'imposer la République à l'Assemblée et au pays.

Au risque de paraître une fois de plus importun, nous nous permettons de faire remarquer aux 26 signataires que la République n'est encore qu'un gouvernement de fait. Comme elle n'a été, que nous sachions, reconnue, ni consacrée par aucun vote, nous ne pouvons voir en elle qu'une forme de pouvoir anonyme, transitoire, acceptée à Bordeaux par tous les partis et qu'on ne saurait transformer, sans l'assentiment de nos représentants, en un gouvernement «légal» définitif.

Ce pacte de Bordeaux, M. Thiers l'a juré: il a promis de respecter la trêve des partis jusqu'après l'évacuation du territoire; il ne peut tromper ni les uns ni les autres. Il ne peut pas plus proclamer la République que rétablir la Monarchie: il doit respecter la parole donnée; c'est de la probité vulgaire.

Or, ce qu'on lui demande aujourd'hui, c'est de violer son serment au profit des républicains. Le peut-il? Tout honnête homme répondra sans hésiter: Non!

Mais voyez pourtant à quel point nos troubles publics et nos révolutions répétées ont amolli les consciences. Quel est celui d'entre les signataires qui consentirait à manquer à la parole jurée, dans ses affaires particulières? Aucun, assurément.

En quelle piètre estime tiennent-ils donc M. Thiers pour lui conseiller ce qu'ils ne voudraient pas faire eux-mêmes, un acte quel qu'il soit qui déshonorerait devant ses contemporains et devant la postérité? Et n'ont-ils pas compris la suprême

injure contenue dans cette Adresse toute ruisselante de flatterie courtoises que?

Une chose nous console, c'est que les 26 signataires ont parlé en leur nom personnel; car ils n'ont pu avoir la prétention d'être l'organe de leurs concitoyens; ils n'avaient pas mission pour cela: une cité qui a inscrit sur son blason ce beau mot: *Probitas!* ne s'associera jamais à un acte de forfaiture!

— A. R.

Voici les noms des Conseillers qui n'ont pas signé l'Adresse à M. Thiers:

- MM. Carrette-Pennel, docteur en médecine;
- Delcourt-Tiers, brasseur;
- Dellebecq-Desfontaines, cultivateur;
- Constantin Descat, membre de l'Assemblée nationale, conseiller général;
- Motte-Bossut, manufacturier, membre de la Chambre de commerce;
- Scrèpel-Roussel, manufacturier, vice-président de la Chambre de commerce;
- A. Talon, fabricant de tissus;
- L. Watine-Wattinne, fabricant de tissus, ancien adjoint au maire de Roubaix.

Les funérailles de M. le docteur Liagre, ont eu lieu ce matin. Sur la tombe, l'un des collègues du défunt, M. le docteur Carrette, a prononcé le discours suivant:

Triste témoin de la dernière phase d'une maladie qui devait mettre un terme à l'existence du cher et regretté confrère dont la dépouille mortelle vient de disparaître pour nous à jamais, je fus singulièrement frappé du calme avec lequel il envisageait les conséquences de son affection progressive, et j'admire en dernier lieu la sérénité d'âme de cet ami qui s'éteignait avec la plus entière lucidité d'esprit. A quoi tenait ce sang-froid en face de la mort — de cette mort qui est un épouvantail pour les consciences les moins timorées? Le secret de cette tranquillité si enviable et si rare à cette heure solennelle, c'était, n'en doutez pas (et ce sera là une douce consolation pour ses parents et ses amis) c'était la foi profonde qu'avait Liagre d'avoir, jusqu'à la dernière heure, accompli tous ses devoirs en homme de bien. A notre tour, nous serons édités sur le vrai mérite de cette carrière modeste, quand nous l'aurons parcourue succinctement! Je me bornerai d'éviter toute exagération, car je parle d'un ami qui était franc et loyal.

Liagre, bachelier à dix-huit ans, entra comme élève à l'hôpital d'instruction de Lille. Nommé sous-aide en 1837, au sortir du Val-de-Grâce, il fut bientôt appelé en Afrique. Là, l'exercice de ses fonctions le retint pendant trois mois dans un séjour infect dont la garnison était, pour cette raison d'insalubrité, renouvelée tous les mois. A la fin de ce terme, il était pris d'une affection miasmatique qui le conduisit aux portes du tombeau. Sauvé contre tout espoir, et présenté pendant sa convalescence au duc d'Orléans, il reçut de ce prince les éloges dus à un dévouement qui avait failli lui coûter la vie. En 1851, Liagre devenu depuis plusieurs années aide-major, crut avoir suffisamment payé sa dette à la patrie, et donna sa démission pour rentrer dans la vie civile. Il fut successivement médecin d'hôpital à Soelin et à Roubaix, médecin du corps des pompiers de cette dernière ville.

Dans toutes ces fonctions comme dans ses rapports de la vie privée, Liagre était remarquable entre tous par son honnêteté professionnelle et son indépendance. Ces qualités développées sans doute par sa longue carrière militaire, l'éloignèrent constamment dans la pratique de son art de tout moyen d'action pour arriver à la clientèle qui ne fut pas rigoureusement avouable, sa dignité dans l'exercice de sa profession, la considération qui en est le résultat, lui paraissaient devoir primer les avantages et les jouissances que procure une conduite moins scrupuleuse. Sa délicatesse n'était point le seul lot qui lui fut échu en partage. Le dévouement dont il avait fait preuve à l'armée a reçu une éclatante consécration au milieu de nous. En 1866, époque néfaste pour notre cité, chargé du service des cholériques à l'hôpital, cinq mois durant, il négligea famille et intérêts privés pour donner ses soins à huit cents victimes de ce terrible fléau. Ces soins ne furent pas vains; les registres de l'établissement hospitalier attestent le grand nombre de victimes qu'il arracha à la mort.